



## LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT (ROME, 8-9 JUIN 2010)

\* \* \*

La réunion de la Commission de la coopération et du développement initialement prévue fin avril a dû être annulée en raison de l'arrêt des liaisons aériennes ayant découlé du nuage de cendres volcaniques venu d'Islande. Elle s'est donc tenue tardivement à Rome, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La tenue de cette réunion est l'un des fruits de la coopération entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les Organisations du système des Nations Unies. Cette coopération a commencé voilà plus de trente ans.

En effet, ce n'est pas la première fois que notre Assemblée tient une de ces réunions au sein d'une enceinte des Nations-Unies.

Après plusieurs fois, à Genève, à Vienne et tout récemment à New-York en décembre 2009 pour la tenue de notre Bureau d'hiver au siège des Nations Unies, Rome a accueilli au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission de la coopération et du développement de notre Assemblée.

Ce faisant l'APF poursuit, son effort visant à développer sa présence dans les institutions des Nations Unies où, malheureusement, la langue française est souvent malmenée.

L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tient un rôle majeur dans la lutte contre la faim et la réduction de la pauvreté et offre un cadre idéal pour négocier et débattre des politiques qui intéressent les populations du monde.

C'est donc tout naturellement que la Commission de la Coopération et du développement de l'APF, dans le cadre de ses travaux, a souhaité tenir sa réunion intersessionnelle au siège de la FAO.

Près de quarante parlementaires issus d'une vingtaine de sections de l'APF étaient représentées.

Dans son discours d'ouverture, le Président de la commission, M. Mahama Sawadogo a souligné que cette réunion dans un lieu inhabituel pour l'APF visait bien entendu à affirmer la force de la Francophonie dans les institutions internationales mais était aussi une manière « *de rendre hommage à une institution qui a toujours lutté pour la sécurité alimentaire et pour la réduction de la pauvreté, sujets chers à l'APF* ».

La Commission conformément à ses attributions et à son action qui vise le bien être, le développement et l'épanouissement des populations de l'espace francophone, a profité de sa présence au siège de la FAO pour examiner des sujets primordiaux intéressant les populations francophones tels que la crise et la sécurité alimentaire, les changements climatiques, la biodiversité, et la sécurisation des titres fonciers dans les pays de l'espace francophone et les négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC. Sur ce dernier point, les membres de la Commission ont en particulier évoqué la problématique de l'adhésion de l'APF au Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

M. Hervé Lejeune, sous-directeur général, directeur de cabinet du Directeur général de la FAO, est venu présenter les objectifs, les actions et les enjeux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

*« Pour enrayer la faim, il faut passer par des politiques volontaires des Etats et mettre en place une véritable politique agricole, d'où l'importance de l'action des parlementaires »*, a déclaré M. Luc Guyau, Président indépendant du Conseil de la FAO, lors de son intervention devant les membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont ensuite entendu la communication de M. Jean-Pierre Dufau, député de France sur l'intelligence économique et lui ont demandé de préparer un projet résolution sur cette question qui sera soumis pour examen lors de la session de Dakar. Ils ont également examiné le rapport et le projet de résolution sur la bonne gouvernance, présenté par Mme Amissétou Affo Djobo, députée du Bénin, et lui ont demandé de nourrir son rapport des contributions des sections. Ce rapport pourrait être examiné et discuté ultérieurement.

Ils ont également abordé les questions relatives à la sécurisation des titres fonciers dans l'espace francophone, la biodiversité, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ainsi que les Accords de Partenariat Economique (APE), thèmes qui feront l'objet des travaux futurs de la Commission.

Il a été ainsi décidé que M. Ouali Diawara, député du Mali et M. Patrick Dupriez, député de la Communauté Française de Belgique mènent leur réflexion sur le thème de la sécurisation des titres fonciers dans l'espace francophone. Pour ce qui concerne le thème sur les Accords de Partenariat Economique (APE) il a été convenu que M. Jean-Pierre Dufau, député de la France et M. Alioune Souaré étudient ce thème. Le thème de la Biodiversité a été confié à la section du Gabon.

Il y a lieu de souligner concernant toujours la sécurisation des titres fonciers dans l'espace Francophone que les membres de la commission ont entendu une communication de M. Jean-Paul Decorps, Président du Conseil supérieur du Notariat Français qui profitant de sa présence à Rome a fait un point sur la question du foncier qui ne peut plus s'étudier sous le seul angle du titrement et de la sécurisation des droits d'occupation et d'emploi de terres, rurales ou urbaines. Cette question s'inscrit désormais dans une problématique beaucoup plus large, celle de l'appropriation de la terre dans le contexte de la mondialisation.

M. Jean-Paul Decorps, a terminé son intervention en soulignant l'importance pour les parlementaires francophones de prendre part de façon suivie aux travaux de définition du titre et de veiller à ce que cela fasse l'objet d'une validation législative et non simplement réglementaire.

Le suivi de cette question appelle l'organisation dans les meilleurs délais d'un second séminaire à l'attention des parlementaires de l'Afrique de l'Ouest, après celui tenu le 6 avril dernier à Yaoundé, au bénéfice des parlementaires de l'Afrique centrale.

Par ailleurs les membres de la commission ont souhaité qu'une réflexion visant à mettre en œuvre la recommandation contenue dans la déclaration finale du séminaire de sensibilisation des parlementaires de la Région Afrique de l'Ouest qui s'est tenu à Lomé en décembre 2009 sur la gestion des questions du développement durable et de l'environnement notamment celle demandant la création d'un réseau de parlementaires francophones sur l'environnement et le développement durable et la mise en place de commission nationale sur l'environnement au sein des parlements membres de l'APF, soit présentée à Dakar en juillet prochain.

Enfin, les membres de la Commission ont aussi évoqué la préparation de l'avis de l'APF qui sera présenté au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie à Montreux. Ils ont également préparé les questions qui seront posées, comme de coutume, au Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, lors de la XXXVI<sup>e</sup> Session de l'APF qui aura lieu à Dakar, en juillet prochain.

\* \* \*